

Le vingt huit de fevrier 1673 par moy
 soussigné Cure deuz, enes ont esté baptisés
 deux filles legitimes gemelles de Guilaime
 compelle Berger, et en arie philippine
 Waran de ceste parroisse. La premiere
 a esté nomme Anne Marguerite et
 a euz pour parrain Guillaume Waran
 frere a la d^{te} philippine, et la maraine
 Anne Marguerite Heban fille avarion
 de ceste parroisse qui a signé avec moy le
 parrain ayant declaré le sceauoir a pose
 sa marque ordinaire, la deuxiesme a euz
 pour nom Marie française le parrain
 a esté philippe Bridon fils de pierre
 et herese dauid de la parroisse de
 Longuenesse, et la maraine a esté etme
 Françoise Broniar de ceste parroisse qui
 ont tout deux, posez leur marque ne scauant
 tenir

Marque de Guillaume + Waran
 Anne Marguerite Heban
 Marque de philippe + Bridon
 Marque d'etme française Broniar
 Mo Chate lain

B.1731.2.28a et 28b

le 28 de feuvrier 1731 par moy
soussigné cure de wizernes ont esté baptisées
deux filles legitimes gemelles de Guilain
coupelle berger, et Marie philippine
Warau de cette paroisse, la premiere
a esté nomme Anne Marguerite et
a eux pour parrain Guillaume Warau
frere a ladite philippine, et la maraine
Anne Marguerite heban fille a marier
de cette paroisse qui a signé avec moy le
parrain ayant declare ne le scavoire a pose
sa marcque ordinaire. la 2^{ème} a eu
pour nom Marie francoise le parrain
a esté philippe bridou fils de
pierre therese david de la paroisse de
longuenesse, et la maraine a este Anne
francoise broniar de ceste paroisse qui
ont tous deux poses leur marcque ne scachant
escrire

Marcque de Guillaume + Warau

anne marguerite heban

Marcque de philippe + Bridou

Marcque d'Anne francoise + brogniar

J le Chatelai..